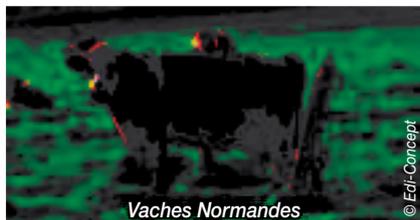


# L'agriculture et la pêche



Vaches Normandes

Une vache de race normande broutant, sous un pommier, l'herbe verte et grasse d'une prairie entourée de haies sous un ciel changeant... Si elle n'a pas été dessinée dans le Pays d'Auge, l'image d'Épinal

caractérisant la Normandie éternelle aurait pu l'être. Au cours des dernières décennies, plusieurs éléments de cette image ont été mis à mal en Normandie comme dans d'autres régions françaises et européennes, le Pays d'Auge ne faisant pas exception :

- « grignotage » des terres agricoles au profit des infrastructures et de l'urbanisation, augmentation des friches agricoles liées à une spéculation foncière galopante, particulièrement à l'approche du littoral ;
- prairies retournées, transformées en terres labourables pour la culture du maïs-fourrage notamment, et haies arrachées ;
- disparition des pommiers « haute-tige », arrachés, mal entretenus ou vaincus par les tempêtes, et partiellement remplacés par des vergers « basse-tige » plus productifs et au mode de conduite plus rationalisable ;
- prépondérance de la race prim'holstein dans le troupeau bovin laitier et réduction du nombre de vaches laitières, remplacées dans les herbages par des vaches allaitantes ou des chevaux ;
- forte réduction du nombre d'exploitations agricoles, engagées dans la course sans fin à l'agrandissement de leur foncier ;
- et enfin, diminution et vieillissement de la population qui y vit ou y travaille.

Seul élément constant de l'image d'Épinal : le ciel changeant.

Le tableau des profondes et nécessaires mutations qu'a connues l'agriculture augeronne au cours de ces dernières décennies ne doit toutefois pas être noirci. Elle a su moderniser ses structures pour rester dans une course qui se joue désormais à l'échelle européenne voire mondiale, tout en conservant l'essentiel de ses spécificités dont elle tire aussi sa force : un paysage bocager et vallonné, parsemé de pommiers à cidre et entretenu grâce à l'élevage des herbivores (bovins, équins) ; un environnement aux ressources naturelles (eau, sol, biodiversité) mieux préservées que dans bien des régions avoisinantes ; des productions agricoles tournées vers des signes officiels de qualité et d'origine, à la notoriété affirmée (AOC laitières et cidricoles).

## UN TERRITOIRE TOUJOURS DOMINÉ PAR L'HERBE, MAIS DE MOINS EN MOINS AGRICOLE

Le Pays d'Auge occupe le tiers oriental du département du Calvados. Il couvre

une superficie de 174 300 ha soit 1/10<sup>e</sup> du territoire régional.

## INDICATEURS

Un territoire encore agricole et herbager :

Plus de 6 ha sur 10

Moins d'exploitations :

1/3 en moins en 12 ans

Mais plus grandes :

38 ha en moyenne

3 productions dominent :

bovins, cidre, cheval

En 2000, la surface utilisée par l'agriculture <sup>(1)</sup> ne couvre que 63 % du territoire augeron (110 464 ha). Cette part place le Pays d'Auge <sup>(2)</sup> en dernière position des 13 pays bas-normands, assez loin de la moyenne régionale (72 %) mais cependant au-dessus de la moyenne française (51 %).

Au cours des trois dernières décennies, la part de l'agriculture dans le territoire s'est davantage réduite dans le Pays d'Auge (- 22 %) que dans le reste de la région et du département (- 10 %) et en France (- 7 %).

Ce phénomène ne semble pas s'être ralenti depuis le début de la décennie, au contraire.

La part de l'agriculture dans le territoire décroît du Sud au Nord du Pays d'Auge : ainsi en 2000 elle s'établissait à 54 % seulement dans les 6 cantons Nord (Blangy,

Cambremer, Dozulé, Honfleur, Pont-l'Évêque, Trouville), alors qu'elle atteint 65 % dans les 7 cantons Sud (Lisieux 1, 2, 3, Livarot, Mézidon-Canon, Orbec, Saint-Pierre-sur-Dives).

L'essor des résidences secondaires, particulièrement spectaculaire dans le Pays d'Auge au cours des quatre dernières décennies est, à l'évidence, un des phénomènes expliquant la régression accélérée du territoire agricole augeron : entre 1968 et 1999, la part des résidences secondaires dans le parc total de logements augerons a

doublé, passant de 18 % à 36 % ; leur nombre quadruplant (35 117 résidences secondaires en 1999). Cette part n'est que de 19 % dans le Calvados et 16 % en Basse-Normandie.

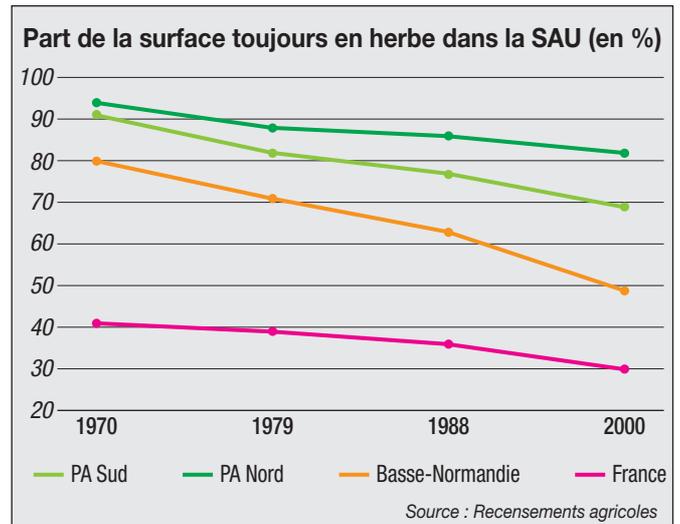
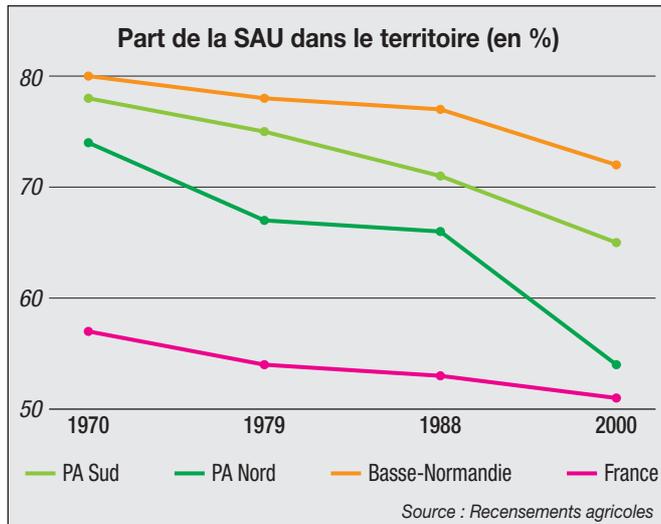
La différence entre le Nord et le Sud du Pays d'Auge, là encore, saute aux yeux : 51 % des logements sont des résidences secondaires au Nord, 8 % au Sud.

En 2006, plus des 2/3 de la SAU augeronne (2) sont recouverts d'herbe (prairies permanentes ou temporaires) contre 57 % en Basse-Normandie,

région française pourtant déjà qualifiée d'herbagère. Toutefois, la part de l'herbe régresse : elle était de plus de 90 % en 1970.

En ajoutant aux surfaces en herbe celles consacrées aux cultures fourragères (3), destinées également à l'alimentation des animaux, ce sont les 4/5 de la SAU du Pays d'Auge qui sont consacrés à ces productions en 2000.

(1) on parle de surface agricole utilisée (SAU)  
 (2) Pays d'Auge « administratif »  
 (3) Il s'agit principalement du maïs-fourrage

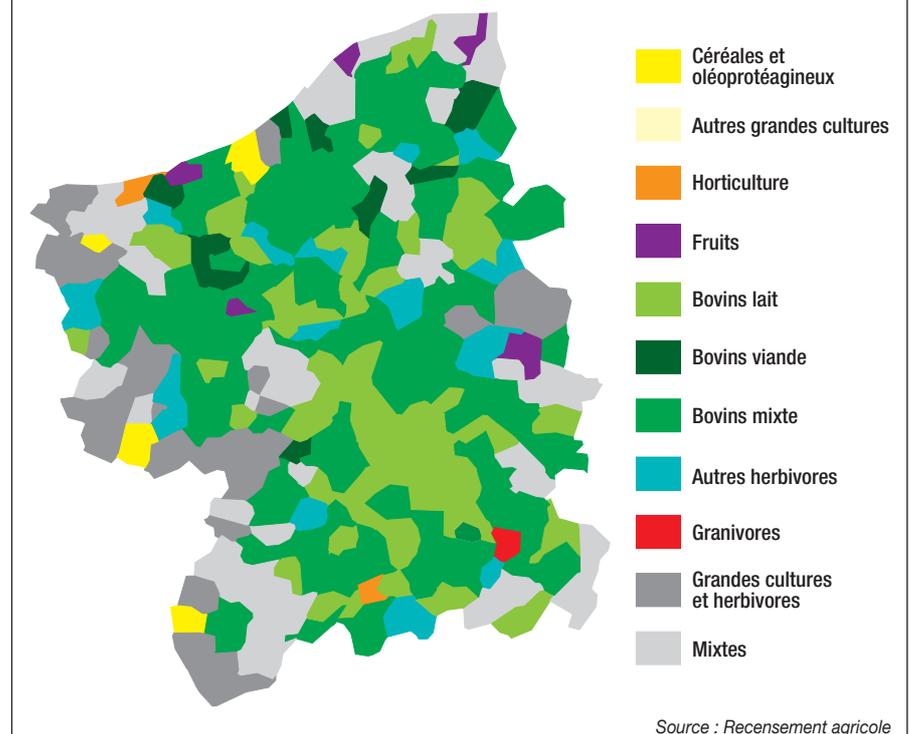


### TROIS PRODUCTIONS DOMINANTES ET EMBLÉMATIQUES : BOVINS, CIDRE, CHEVAL

Les productions bovines, lait et viande, les productions cidricoles et les activités liées au cheval, loisirs et courses, sont les trois traits marquants de l'agriculture augeronne.

En 2000, sept exploitations augeronnes sur dix élèvent des bovins. Cette proportion a légèrement fléchi puisqu'elle atteignait 75 % en 1988 et même 85 % en 1979. La baisse est surtout spectaculaire dans la production laitière puisque plus de la moitié des exploitations possédant des vaches laitières a disparu au cours de cette période 1988/2000 ; il en restait 659 en 2000. La tendance se poursuit puisqu'on en dénombre moins de 500 en 2007.

Orientation agricole dominante des communes de la petite région agricole (PRA) du Pays d'Auge au Recensement Agricole 2000



## LES VACHES ALLAITANTES REMPLACENT LES VACHES LAITIÈRES

Dans le même laps de temps, le nombre de vaches laitières a chuté de 30 % pour s'établir à 25 000 en 2000, tandis que celui des vaches allaitantes (ou vaches nourrices) progressait de 45 % pour approcher le même effectif.

La principale caractéristique de la production laitière augeronne est son orientation vers les signes officiels de qualité (3 AOC fromagères prestigieuses de renommée internationale : « Camembert de Normandie », « Livarot », et « Pont l'Évêque »<sup>\*</sup>). Ce positionnement, a prio-

ri valorisant, se situe dans un contexte où la consommation de produits laitiers, et notamment celle des fromages à pâtes molles, recule, et ce de façon structurelle.

L'actuelle embellie sur le prix du lait payé aux producteurs, récente et fragile, ne doit pas masquer ce facteur de fragilité pour l'avenir.

À souligner, la part de la vache de race normande : dans le Pays d'Auge, en 2000, une vache sur trois est normande contre une sur quatre dans le Calvados.

En 2000, la majorité des 1295 exploitations ayant des vaches allaitantes sont des petites structures, souvent mises en valeur par des exploitants non professionnels, doubles-actifs ou retraités. Contrairement à la filière laitière, les signes officiels de qualité ne dominent pas la filière viande bovine du Pays d'Auge.

<sup>\*</sup> Pour plus d'information, cf l'article sur les industries agro-alimentaires (IAA), fiche 19, page 2

## PRODUCTIONS CIDRICOLES : LE BASSE-TIGE DOMINE, LE HAUTE-TIGE RÉSISTE

Image traditionnelle de la Normandie en général et du Pays d'Auge en particulier, le pommier est encore très présent dans les paysages augerons, bien qu'en fort recul depuis plusieurs décennies. Les tempêtes, et notamment celle de décembre 1999, ont accentué son recul, surtout celui du verger traditionnel (« haute-tige »). En quarante ans, quatre arbres sur cinq ont ainsi disparu dans le Calvados. En 2003, dans le

Pays d'Auge, la densité de pommiers est encore une des plus élevées de la région, avec 320 arbres au km<sup>2</sup>.

Afin de répondre aux besoins d'approvisionnement en fruits à cidre des entreprises cidricoles, une relance de la production est en cours depuis trois décennies sous forme de plantations de vergers basse-tige.

Fin 2000, ces derniers couvraient environ 1 000 ha dans le Pays d'Auge,

soit la moitié du verger basse-tige départemental qui contribue pour plus de 50 % à la production calvadosienne de pommes à cidre. Cette production sert de matière première à l'élaboration des produits cidricoles, souvent sous appellation d'origine contrôlée (AOC), qui font la réputation de la Normandie, et particulièrement du Pays d'Auge : cidres, poirés, pommeau et calvados.

## LES CHEVAUX : UNE SOURCE DE REVENUS FLORISSANTE

La Basse-Normandie, et le Pays d'Auge en particulier, sont des régions internationalement réputées depuis longtemps pour leurs élevages de chevaux : ainsi chaque année, à Deauville, la vente des yearlings attire les amateurs du monde entier, et les prix atteints par certaines transactions témoignent de la qualité des élevages équins normands.

La dynamique du secteur se mesure aussi par l'augmentation du nombre d'exploitations détenant des équidés et l'accroissement des effectifs de ceux-ci. Entre 1979 et 2000, alors que le nombre total d'exploitations agricoles du Pays d'Auge chute de 40 %, le nom-

bre d'exploitations élevant des chevaux augmente de plus de 10 %.

En 2000, près d'une exploitation augeronne sur trois possède des chevaux contre moins d'une sur six vingt ans auparavant. Toujours sur la même période, les effectifs d'équidés ont presque doublé, dépassant la moitié des effectifs du département.

La densité d'équins est particulièrement élevée au Nord du Pays d'Auge (1 pour 8 ha de SAU), mais reste très importante au Sud (1 pour 13 ha) au regard des densités bas-normande (1 pour 23 ha) et française (1 pour 119 ha) (cf. encadré sur la filière équine page suivante).

Les autres productions agricoles présentes dans le Pays d'Auge revêtent un caractère secondaire voire marginal.

Ainsi, l'élevage ovin, s'il concerne encore 670 exploitations en 2000, est pratiqué principalement sur des petites structures, souvent par des doubles-actifs ou des retraités ne possédant que quelques animaux. Leur nombre est en forte régression, et le poids économique de cette activité très faible.

Les autres élevages, porcs ou volailles, n'ont qu'une présence marginale dans le Pays d'Auge.

## DIVERSIFICATION : UNE EXPLOITATION SUR DIX PRATIQUE LA VENTE DIRECTE

Pratiquée sur l'exploitation et ayant un lien avec l'activité agricole, la diversification concerne principalement la transformation pour la vente de produits de la ferme, la vente directe de

produits agricoles, l'hébergement et/ou la restauration à la ferme.

Ces activités trouvent toute leur place dans les régions à la fréquentation touristique élevée, ce qui est le cas du

Pays d'Auge. Ainsi, en 2000, 10 % des exploitations augeronnes pratiquent la vente directe. C'est deux fois plus que la moyenne régionale mais moins que celle observée nationalement (15 %).

## LA FILIÈRE ÉQUINE DANS LE PAYS D'AUGE

Une des caractéristiques du Pays d'Auge est la présence d'une **activité économique équine particulièrement concentrée sur ce territoire**, notamment sur un axe Nord-Est / Sud-Ouest (cf. carte).

Pour illustrer cette spécificité, quelques données sont à mettre en valeur :

- plus de 8 000 équidés, soit 50 % des effectifs du Calvados, répartis dans plus de 650 écuries,
- un élevage essentiellement orienté vers le secteur des courses (1<sup>er</sup> rang : le trot et juste en 2<sup>nd</sup> : le galop),
- une concentration de plus de 12 équidés/détenteur, la plus élevée en Basse-Normandie (moyenne régionale 7 équidés/détenteur), et une densité d'équins atteignant jusqu'à un équidé pour 8 ha dans le Nord Pays d'Auge (moyenne régionale : un pour 23 ha),
- une croissance régulière annuelle des effectifs de plus de 2 % en particulier dans le Sud Pays d'Auge ; le nombre d'éleveurs augmente malgré le renchérissement du prix des terres compte tenu du caractère touristique du pays.

Terre du cheval par excellence, ce territoire jouit d'une notoriété mais aussi d'un **environnement professionnel équin favorable** expliquant cette attractivité majeure.

En effet, outre la présence d'une gamme complète de produits (selleries, équipement, ...) et de services (transports, vétérinaires, ...), il importe de faire ressortir des infrastructures et services de pointe :

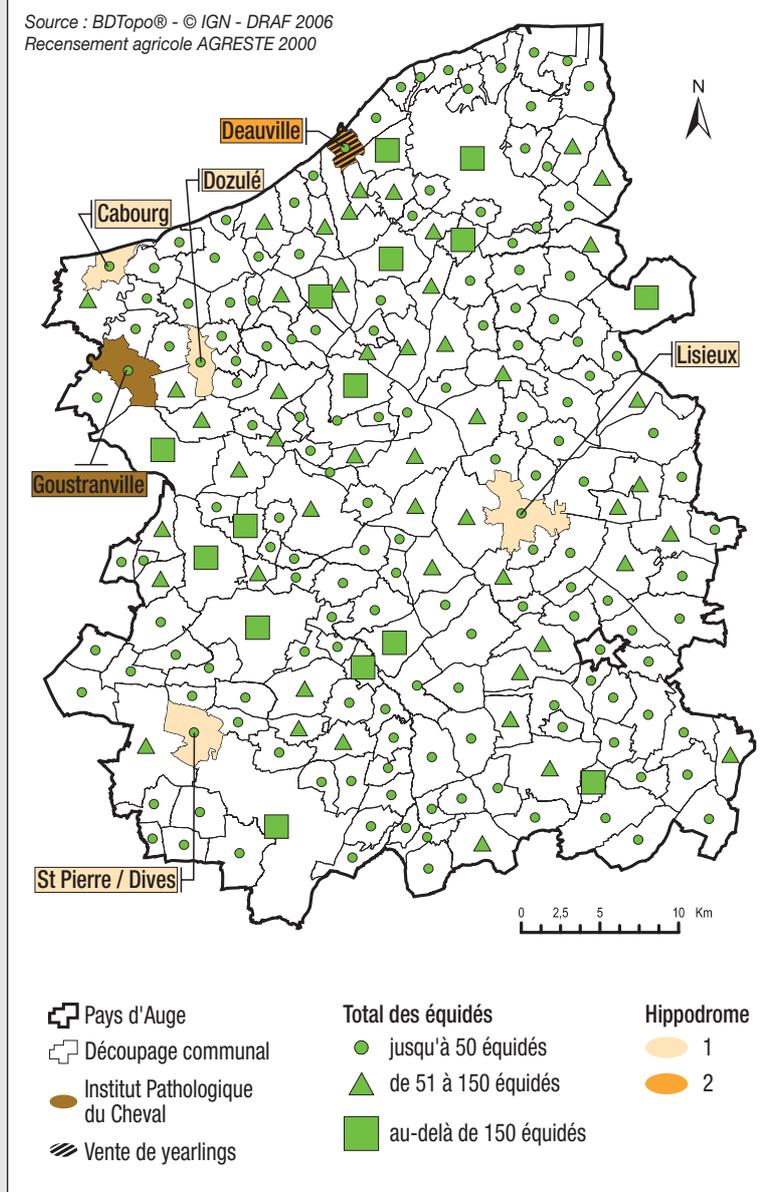
1. **l'Institut Pathologique du Cheval** regroupant sur le site de Goustranville (Dozulé) :

- le CIRALE (Centre d'Imagerie et de Recherche sur les Affections Locomotrices Equines) : centre dépendant de l'ENV de Maisons-Alfort, il bénéficie d'une renommée internationale, offrant toutes les techniques de pointe pour permettre la réalisation de diagnostics précis portant sur les lésions articulaires des équins,
- l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments (AFSSA) dont les activités de recherche et d'appui scientifique sont orientées vers l'épidémiologie des affections infectieuses et parasitaires équines.

Ce site, inscrit pleinement dans les orientations du pôle de compétitivité de la filière équine, a pour perspective de se développer, par l'amplification de la coopération scientifique et l'ouverture d'un centre d'enseignement vétérinaire et de chirurgie de haut niveau.

2. **la société de vente de yearlings** (ARQANA - Deauville), attirant les acheteurs du monde entier en plein cœur de

Source : BDTopo® - © IGN - DRAF 2006  
Recensement agricole AGRESTE 2000



ce pays de production de chevaux de qualité, à proximité de l'aéroport de Deauville-Saint-Gatien, spécialisé pour le transport des chevaux.

3. **le maillage sur le territoire d'un nombre accru d'hippodromes** (6) de qualité, dont les 2/3 accueillent des réunions PMU (Deauville La Touques et Clairefontaine, Cabourg et Lisieux), offrant la possibilité de pratiquer toutes les disciplines (plat, trot et obstacles).

Le secteur du cheval de sport et de loisirs, bien qu'en 3<sup>e</sup> position, suit cette même dynamique avec un nombre élevé de centres équestres (30). De plus, il est à noter la construction en cours d'un complexe équestre sur Deauville (plus de 6 millions d'euros) regroupant tous les équipements sportifs nécessaires pour cavaliers amateurs, professionnels et écuries de compétition, et permettant d'organiser sur toute l'année des événements équestres de haut niveau.

Il en est de même de l'activité de transformation de produits de la ferme, présente dans plus de 5 % des ex-

ploitations du Pays d'Auge (2 % en Basse-Normandie, 9 % en France). L'hébergement à la ferme est pratiqué

dans près de 4 % des exploitations (soit deux fois plus qu'en Basse-Normandie ou en France).

## DISPARITION ACCÉLÉRÉE DES EXPLOITATIONS ET AGRANDISSEMENT MESURÉ

Entre les recensements agricoles de 1988 et 2000, le Pays d'Auge a perdu le tiers de ses exploitations, soit la disparition d'une unité tous les 3 jours en moyenne. Ce rythme s'est accéléré puisqu'il n'était que d'une exploitation tous les 9 jours entre 1979 et 1988. Les mêmes tendances, dans des proportions très voisines, s'observent également aux niveaux national, régional et départemental. En 2000, avec 38 ha, l'exploitation agricole augeronne moyenne est d'une taille légèrement supérieure à la moyenne régionale (35 ha). Vingt ans plus tôt, cet écart était plus marqué (respectivement 27 ha et 21 ha) : les exploitations du Pays d'Auge s'agrandissent certes, mais à un rythme moins rapide que dans la région ou au niveau national, où il est plus élevé encore qu'en Basse-Normandie. Par ailleurs, cette moyenne masque de fortes disparités selon les différentes catégories d'exploitations<sup>(4)</sup>. Ainsi, les rares exploitations augeronnes orientées vers les grandes cultures (120 exploitations en 2000) ont une taille moyenne de 90 hectares, tandis que celles orientées en bovins-lait (avec ou sans atelier viande) au nombre de 600, exploitent 70 hectares.

En revanche, les exploitations « bovins-viande » (1000 exploitations) ont une superficie moyenne beaucoup plus faible, moins de 30 ha ; ce chiffre tombe même à une quinzaine d'hectares pour les 800 exploitations orientées vers les autres herbivores (ovins, chevaux). La

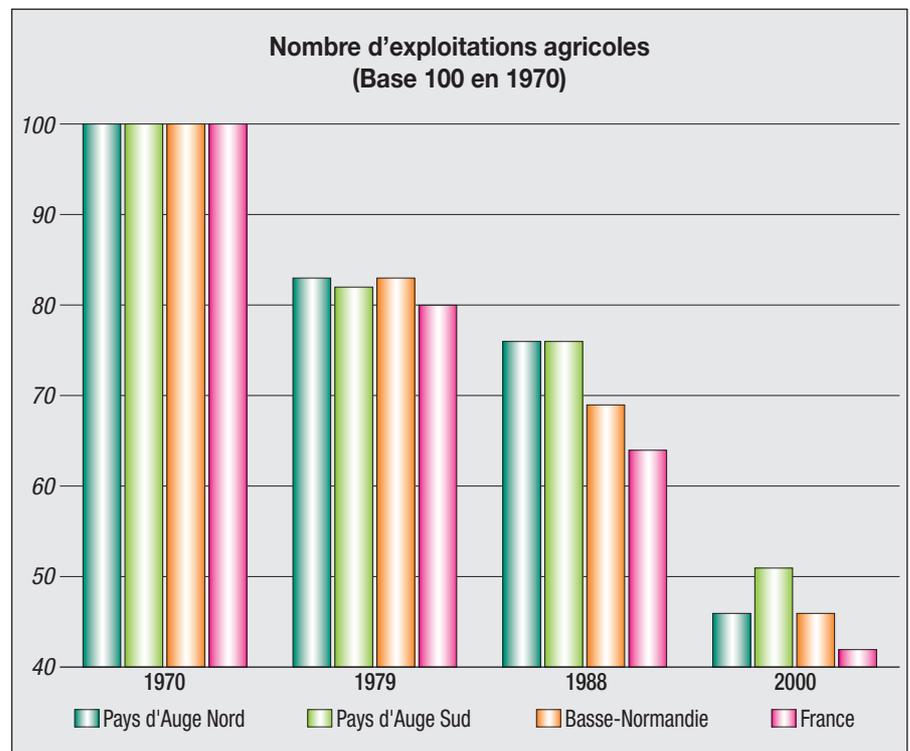
taille des exploitations agricoles est aussi très différente selon que l'on s'intéresse aux exploitations dites « professionnelles »<sup>(5)</sup> ou aux autres. En 2000, les premières, qui représentent 43 % des exploitations du Pays d'Auge, mettent en valeur 71 ha en moyenne (65 en Basse-Normandie).

En revanche, les exploitations non professionnelles ont une taille moyenne de seulement 11 ha, chiffre identique à celui observé 20 ans plus tôt. Le fermage, mode de faire-valoir dominant en

Basse-Normandie (69 % de la SAU en 2000), est un peu moins pratiqué dans le Pays d'Auge (61 %). La pratique assez répandue de la vente d'herbe explique probablement, au moins en partie, cette différence.

(4) Ces catégories sont définies par l'orientation technico-économique (OTEX) de l'exploitation (sa production agricole dominante).

(5) Une exploitation est qualifiée de « professionnelle » lorsque les 2 critères suivants sont satisfaits : une dimension économique d'au moins 12 ha d'équivalent blé ; l'utilisation d'au moins l'équivalent de travail d'une personne occupée à trois-quarts de temps pendant 1 année



Source : Recensements agricoles

## UNE POPULATION AGRICOLE ÂGÉE ET SOUVENT PLURIACTIVE

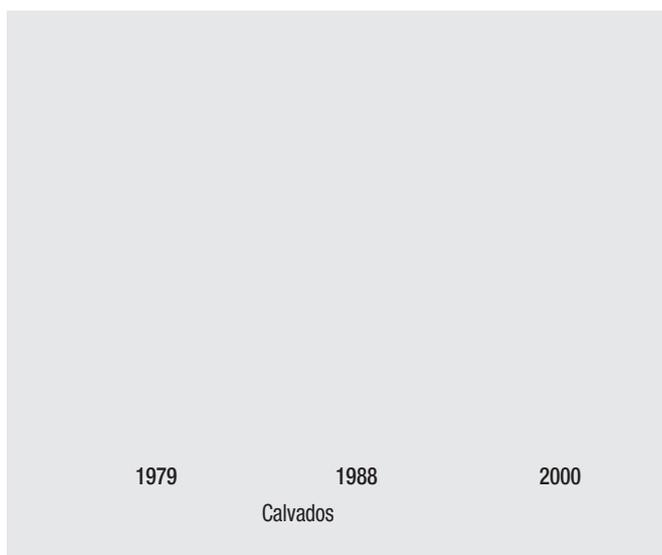
La population familiale vivant dans les exploitations augeronnes (ou « population agricole familiale totale ») regresse comme le nombre d'exploitations, avec une ampleur comparable (1/3 en moins entre 1988 et 2000) et une même accélération du phénomène par rapport à l'intervalle intercensitaire précédent (1979-1988).

En 2000, 8 200 augerons vivaient dans des exploitations, soit 5,1 % de la po-

pulation totale du Pays d'Auge. Cette part atteint 3,6 % en France, 7,2 % en Basse-Normandie et 4,1 % dans le Calvados à la même date.

L'analyse de la pyramide des âges des chefs d'exploitations et des co-exploitants en 2000, montre une tendance à un vieillissement plus important des exploitants augerons (et bas-normands également) que celui observé au niveau national : un exploitant du Pays d'Auge

sur quatre est âgé de plus de 60 ans, contre un sur cinq en France ; à l'inverse, un exploitant augeron sur cinq a moins de 40 ans contre plus d'un sur quatre en France. La pluriactivité des chefs d'exploitations et des co-exploitants est un phénomène un peu plus marqué dans le Pays d'Auge (24 % en 2000) qu'en Basse-Normandie ou en France (19 %).



## L'AGRICULTURE AUGERONNE ET LE CONTEXTE INTERNATIONAL

A l'heure où ces lignes sont écrites, plusieurs décisions conditionnant fortement l'avenir de l'agriculture européenne (et donc celle du Pays d'Auge) ne sont pas connues. Il s'agit principalement :

- des nouvelles règles du commerce mondial dont le volet agricole est un des sujets à enjeu, objet d'âpres négociations dans le cadre multilatéral de l'organisation mondiale du commerce (OMC) et s'inscrivant dans le cycle dit « de Doha »,
- du bilan de santé de la politique agricole commune (PAC), présenté à la fois comme un toilettage de la réforme de 2003 et une possible anticipation de la prochaine réforme annoncée pour « l'après 2013 ».

Les tendances lourdes dans lesquelles s'inscrira l'agriculture, non seulement dans les domaines réglementaires du commerce agricole mondial et des soutiens européens à l'agriculture, mais aussi en matière de productions et de pratiques agricoles, de consommation de produits agricoles et d'équilibres des marchés, seront probablement les suivantes :

- l'ouverture accrue des marchés et son corollaire, une concurrence plus forte des produits agricoles des pays tiers sur le marché européen mais aussi de nouvelles opportunités à l'exportation pour les produits de l'Union Européenne, en particulier vers des pays dits « émergents » ;
- une forte réduction globale des soutiens internes publics à l'agriculture

ERROR: undefinedresource  
OFFENDING COMMAND: findresource

STACK:

/5  
/CSA  
/5  
/ColorSpace  
[-3.56038e-05 -0.361064 0.999964 0.361159 ]  
/BBox  
2  
/ShadingType  
-mark-  
/0